Finance d'entreprise

Les fondamentaux de la finance durable

1 jour (7h00) | ★★★★½ 4,6/5 | FINAN-8991316 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 175 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Cerner l'architecture et l'articulation du cadre réglementaire européen de la finance durable
- Identifier les impacts concrets des réformes récentes sur les entreprises, les investisseurs et les produits financiers
- Sécuriser ses pratiques face aux risques de non-conformité, de greenwashing et de contentieux ESG

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir des connaissances de base sur le développement durable

Public concerné

DAF, responsables financiers, trésoriers

Comptables, contrôleurs de gestion, analystes financiers

Gérants d'actifs, chefs de projet, responsables crédit

Responsables et chargés de développement durable / RSE

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Cerner l'architecture de la finance durable européenne

Identifier les fondements du cadre réglementaire européen

- Définir et cerner le périmètre de la finance durable
- Cerner la logique de la réglementation européenne : Green Deal, plan d'actio pour la finance durable de 2018...
- Intégrer l'architecture d'ensemble des textes européens : Taxonomie, SFDR, CSRD, CSDDD

Exercice d'application : élaboration d'une cartographie des principales réglementations applicables selon son activité

Analyser la Taxonomie comme boussole de la finance durable

Définir le rôle de la Taxonomie

- Décrypter la logique de classification des activités durables
- Appliquer les critères techniques
- Identifier les limites du dispositif

Mise en situation : simulation de comité ESG

Distinguer les produits financiers durables : le règlement SFDR

- Comprendre la logique de transparence ESG
- Identifier les obligations de reporting des acteurs financiers
- Classifier les produits financiers durables : articles 6, 8 et 9
- Intégrer l'articulation avec la taxonomie : KPI d'alignement des produits financiers

Exercice d'application : qualification d'un produit financier selon le cadre SFDR

Piloter le reporting de durabilité avec la CSRD

Structurer son reporting ESG

- Comprendre les exigences de la CSRD
- Exploiter les ESRS
- Cerner le processus d'évaluation de double matérialité

Étude de cas : analyse d'un rapport de durabilité au regard des ESRS

Mettre en œuvre le devoir de vigilance avec la CSDDD

Déployer une démarche de diligence raisonnable

- Intégrer les nouvelles obligations de vigilance
- Sécuriser sa chaîne de valeur
- Anticiper la responsabilité civile

Exercice d'application : construction d'une matrice de vigilance sur une chaîne d'approvisionnement

Prévenir le greenwashing et sécuriser sa communication ESG

Identifier les pratiques à risque

- Définir juridiquement le greenwashing : entre pratiques commerciales déloyales et violation des obligations de reporting
- Décrypter le projet de directive Green Claims
- Analyser les actions des régulateurs : AMF, ESMA, autorités nationales

Étude de cas : analyse des exemples de sanctions et de contentieux

Anticiper les risques contentieux climatiques

Cartographier les nouveaux contentieux ESG

- Identifier les tendances du contentieux climatique
- Examiner les fondements juridiques mobilisés
- Recenser les risques pour les dirigeants et les administrateurs
- Évaluer les risques pour les investisseurs et les financeurs
- Mettre en place des actions pour se prémunir : gouvernance, documentation, cohérence entre discours et actes

Étude de cas : analyse d'un cas jurisprudentiel emblématique

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.